

PROCES- VERBAL de la réunion du Conseil municipal du 12 Septembre 2014

Étaient présents : Thierry PÉRONNE, Sylvain De ROYER-DUPRÉ, Pascale HAURY, Alain BERTRAND, Annie LE GUERN, Patrice LANSADE, Fabrice MARTIN, Alain PEYLE, Yvonne PEYMAUD, Philippe RIOT, Jérôme LEGAY.

1- Rythmes scolaires

Frédérique Ribier initialement employée à 12/35 ième, est depuis la rentrée scolaire en charge de la garderie du soir; elle passe à 18/35 ième de son temps. Sylviane Bouleau précédemment à 26/35 ième, actuellement en charge de la garderie du matin, passe à 33/35 ième de son temps.

La Com Com est disposée à investir dans du matériel pour le périscolaire. Sur Chatelus, bonne mise en place des nouveaux rythmes ainsi que du transport de ramassage scolaire.

Il est mentionné d'autre part que le mercredi après midi, les élèves de Chatelus peuvent être accueillis au centre de loisir de Fursac /Grand Bourg.

2- Bibliothèque

La mairie a reçu récemment un courrier du Conseil Général de la Creuse concernant le renouvellement de la convention avec la bibliothèque de Chatelus le Marcheix. Cette convention étant aujourd'hui caduque et afin de pouvoir procéder à son renouvellement, il faut faire une analyse complète et détaillée de l'activité de la salariée et évaluer son plan de travail actuellement partagé entre la bibliothèque et l'office du tourisme. Une rencontre sera programmée entre les responsables de la bibliothèque, de l'Office du Tourisme, de la Castelmarchoise, de la Com Com et du Conseil Général d'une part et la commission communication du conseil municipal d'autre part (responsables Annie Le Guern, Pascal Haury, Fabrice Martin, Sylvain de Royer)

3- Parc éolien du Bois Brulé

La préfecture a communiqué à la commune de Chatelus le Marcheix le rapport de l'enquête publique réalisée par le commissaire enquêteur sur le projet du parc éolien. Ce rapport qui comporte 49 avis favorables et 122 défavorables est consultable en mairie. On devrait recevoir la décision du préfet sur l'implantation du projet dans les deux mois à venir.

4- Rencontre avec le SDEC (24 juillet 2014).

Au cours de cette entrevue qui a réuni un représentant du syndicat (Daniel Dupont, directeur technique) et la commission communale du secteur des énergies, un bilan énergétique de la commune a été présenté au SDEC montrant en particulier l'importance de la consommation annuelle de l'éclairage public. En effet, si le poste représente 10% de la puissance souscrite de tous les points de consommation (éclairage et bâtiments), il en représente près de 60% de la consommation totale. La raison principale de cette consommation élevée est due en partie à un manque de programmation nocturne des points lumineux qui fonctionnent sur une plage horaire nocturne importante à revoir. De plus, la question qui se pose est de savoir si la puissance nominale de l'ensemble de points lumineux est bien en adéquation avec celle des ampoules en service. Certains foyers lumineux seront à être reconsidérés quant à leur utilité. Un diagnostic de l'éclairage public a été demandé au SDEC; il devrait déboucher sur un état des lieux du parc et sur des recommandations relatives à la gestion de l'ensemble des points lumineux de la commune.

5- Compte rendu de la réunion de la commission des travaux (2 Aout 2014).

Les différents travaux de maçonnerie sur la commune seront effectués cet hiver
Garnaud, montée de Manerbe: Il est proposé que les fonds soient goudronnés. Revoir le responsable du SIERS, Michel Aubart, pour faire le point sur les travaux réalisés et restant à faire.

Les Cars: Les travaux sont faits sur la route de Pierre Michon

Le Masginier: Curage des fossés à faire cet hiver

Le Chataignaud: idem

Tourtoueroux: idem

6- Points divers

- Provoquer une réunion avec l'ONF pour faire connaissance et faire une mise au point de l'état des chantiers en cours (Alain Peyle, Fabrice Martin et Patrice Lansade).
- L'engagement de la commune auprès du PEFC arrivant à terme, il convient de procéder à son renouvellement. Ceci étant, en préliminaire à un nouvel engagement, une demande de renseignements sur les bénéficiaires de la chartre va leur être adressée prochainement.
- Préparer la réunion publique sur l'auberge prévue le 17 Octobre à 18.00 salle Janisson. La présence des associations et des différentes parties prenantes est vivement souhaitée afin de les sensibiliser sur les services et liens sociaux qu'offre l'auberge, demander leur avis et ainsi les impliquer au maximum dans le projet. L'objectif de cette réunion est de trouver une solution qui assurera la continuité de l'ouverture de l'auberge.
- Il est prévu d'améliorer certains emplacements de poubelles pour assurer un meilleur environnement

7- Prochaine réunion du conseil municipal prévue le 24 Octobre à 19.00 à la mairie.

Le Secrétaire de séance,
S. de Royer-Dupré